

GESTION LOCATIVE

BAREME

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)		€ HT	€ TTC
Honoraires de base - Tranches sur la base du total des encaissements mensuels par lot			
▪ de 0 à 600,00 €		8,00%	9,60%
▪ de 600,01 à 1.200,00 €		7,00%	8,40%
▪ de plus de 1.200,00 €		6,00%	7,20%
→ Honoraires de base minimum par mois		16,67 €	20,00 €
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot		2,50%	3,00%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot		1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par trimestre et par immeuble géré)		10,84 €	13,00 €
HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES		€ HT	€ TTC
Gestion administrative			
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, sinistres, congés bailleur, ...)		166,66 €	200,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer		99,17 €	119,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte			
Bail d'habitation :			
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire (dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)		125,00 €	150,00 €
Bail commercial et professionnel : bail, avenant et renouvellement			
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie (sur le loyer annuel HT x 9 ans) – minimum de facturation 400€ TTC		0,50%	0,60%
■ Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie : révision triennale		333,33 €	400,00 €
■ Honoraires de négociation pour augmentation du loyer, à la charge du bailleur (augmentation annuelle HT et hors charges par tranches cumulatives)			
▪ de 0 à 10 000 €		10,00%	12,00%
▪ de 10 000,01 € à 20 000 €		7,00%	8,40%
▪ de 20 000,01 € à 30 000 €		6,00%	7,20%
▪ plus de 30 000 €		4,00%	4,80%
■ Vacation horaire		75,00 €	90,00 €
Gestion financière			
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)		20,83 €	25,00 €
■ Frais d'arrêt de compte locataire suite congé vente/reprise		75,00 €	90,00 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers:			
▪ par an et par immeuble géré : 1 lot		79,17 €	95,00 €
▪ par an et par immeuble géré : 2 à 5 lots		91,67 €	110,00 €
▪ par an et par immeuble géré : 6 à 10 lots		108,33 €	130,00 €
▪ par an et par immeuble géré : plus de 11 lots		133,33 €	160,00 €
■ Supplément pour dépôt de garantie non conservé par le Mandataire (sur la base des encaissements)		1,50%	1,80%
■ Supplément pour acompte mensuel (sur la base des encaissements)		1,00%	1,20%
Gestion technique			
■ Suivi des travaux dépassant le cadre de l'entretien courant			à la vacation horaire
■ Frais visite patrimoniale avec compte-rendu		99,17 €	119,00 €
Représentation et procédure			
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLI, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)			à la vacation horaire
Honoraires de vacation			
■ Vacation horaire		75,00 €	90,00 €

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de Février 2020

FONCIA VENDEE - Siège Social : 4 rue du Patio 85160 ST JEAN DE MONTS - 452 396 575 RCS La Roche sur Yon

GESTION LOCATIVE

BAREME

Gestion Immeuble Total

(Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles)

■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)		
▪ par trimestre et par immeuble géré : 1 à 5 lots	57,50 €	69,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 6 à 11 lots	107,50 €	129,00 €
▪ par trimestre et par immeuble géré : 12 lots et plus	157,50 €	189,00 €

Prestations Occasionnelles Immeuble Total

■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...		
▪ Vacation horaire	75,00 €	90,00 €

Honoraires de vacation

■ Vacation horaire	75,00 €	90,00 €
--------------------	---------	---------

HONORAIRES ANNEXES / FRAIS LOCATAIRES

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance	1,92 €	2,30 €
■ Frais d'envoi de quittance	1,92 €	2,30 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés		clause pénale

Baux professionnels et commerciaux

■ Frais d'envoi d'avis d'échéance mensuel	4,09 €	4,91 €
■ Frais d'envoi d'avis d'échéance trimestriel	8,25 €	9,90 €
■ Frais pour traitement de loyers impayés		clause pénale

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter de septembre

FONCIA VENDEE - Siège social : 4 rue du Patio 85160 ST JEAN DE MONTS - 452 396 575 RCS La Roche sur Yc